



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 7 juin 2016]

Date de la convocation
1 juin 2016
Date d'affichage
1 juin 2016

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 23
Procurations : 5
Votants : 28

Présents : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL Dominique BOYER, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Christophe CAUSSE, Dominique HIRISSOU, *Maires Adjoints*

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Martine VIOLETTE, Françoise BONNET, Thierry BODDI, Eric PILUDU, David AMALRIC, Christelle BIROT, Marie-Claire DEGUILHEM, Christian PERO, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Jean BATAILLOU, Marie-Françoise BONELLO, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Stéphanie NELATON, Chantal TICHIT, Monique GUILLE, Christelle HARDY, Aurélie TREILHOU,

Absents : Philippe PILLEUX, Marie-Christine BOUTONNET, Pierre COURJAULT-RADE, Alain HORTUS, Magali CAMALET

N°093 / 2016

Secrétaire de séance : Martine SOUQUET

Objet de délibération : Travaux de modernisation et d'aménagement de la salle de spectacles - demande de financement leader 2014/2020

Pour répondre aux exigences de la programmation culturelle (espace scénique, jauge, matériel etc.) aux attentes des publics ; des menus travaux de modernisation ainsi que l'acquisition de matériel son et lumière sont nécessaires pour accueillir et diffuser diverses formes artistiques et donc valoriser le spectacle vivant. Cette opération se réalisera au cour du second semestre 2016.

Une programmation culturelle c'est aussi identifier un lieu pour les publics et donc les fidéliser dans le temps.

Objectifs généraux :

Afficher, véhiculer et diffuser une programmation culturelle dans un équipement qui lui est dédié

Remettre au gout du jour la salle de spectacles vieillissante

Lutter contre les bâtiments insalubres, et préserver le patrimoine bâti

Répondre aux attentes des Gaillacois, des publics initiés, des associations culturelles

Valoriser l'attractivité culturelle de la Ville et faciliter sa lecture

Vu le plan de financement de l'opération présenté ci-dessous,

DEPENSES		RESSOURCES		
Nature	Montant en € HT	Origine	Montant en €	%
Matériel Son et lumière	52 545,60	Europe Feader leader 2014/2020	45 526,41	48,00
Peinture	2 160,19			
Sol adapté au spectacle	13 911,30	Etat DETR	15 322,00	16,15
Rideaux pour faire le noir	1 157,00			
Modification des gradins	6 950,00	Autofinancement Commune	33 998,27	35,85
Chaises pour spectacle	4 767,52			
Aménagement loges et armoires scéniques	11 115,07			
Aménagement technique	2 240,00			
Total dépenses	94 846,68	Total ressources	94 846,68	100

Vote : unanimité

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VALIDE le projet, le plan de financement et le calendrier de l'opération présentés ci-dessus

DEMANDE à bénéficier des aides au titre du programme leader 2014/2020

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de ce dossier

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

Patrice GAUSSERAND

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20160607-093-2016-DE
Date de télétransmission : 13/06/2016
Date de réception préfecture : 13/06/2016